REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

N° 0003229 /EDPCSTUI/mf/md

Date : 04 NOV 2026

UNIVERSITÉ
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR

RECTORAT
ECOLE DOCTORALE PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCE DE LA TERRE DE L'UNIVERS ET DE L'INGENIEUR (ED-PCSTUI) - ***Accréditée ANAQ-Sup***

NOTE D'INFORMATION SUR LES INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS POUR LE COMPTE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

L'Ecole Doctorale Physique, Chimie, Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Ingénieur (ED - PCSTUI) informe les aspirants à la thèse de l'ouverture des dépôts des dossiers d'admission en thèse pour l'année **2026-2027**.

* 1ERE INSCRIPTION:

Pour les titulaires d'un master (ou équivalent) de l'Université Cheikh Anta DIOP: https://admission.ucad.sn

Pour les titulaires d'un master (ou équivalent) d'une autre université ; https://equivalence.ucad.sn

L'étudiant doit s'inscrire sur la plateforme (avec toutes les pièces requises) et déposer le dossier physique complet auprès du responsable de la formation doctorale concernée. La date limite de réception des dossiers au secrétariat de l'ED-PCSTUI est **fixée au 29 janvier 2027**.

N.B. *Il est rappelé que tout candidat à une première inscription doit fournir une lettre d'acceptation d'un Directeur de Thèse (et du co-Directeur de Thèse, le cas échéant) signée par un enseignant de Rang A en activité (à plus de 2 ans de la retraite) et affilié à l'Ecole doctorale.*

* REINSCRIPTIONS ET 1ERE DEROGATION:

Pour le renouvellement de son inscription ou pour une première demande de dérogation, l'étudiant devra déposer le dossier physique complet auprès du responsable de la formation doctorale concernée. La date limite de réception des dossiers au secrétariat de l'ED-PCSTIJI est fixée au **26 février 2027**.

* 2EME DEROGATION:

L'étudiant prêt à soutenir sa thèse devra présenter directement à l'école doctorale le manuscrit final, les 3 rapports sur la thèse (sous pli confidentiel), un certificat d'inscription d'une année précédente et les articles issus de la thèse pour son inscription finale, avant de déposer ses dossiers de demande de dérogation et de soutenance auprès de son responsable de Formation doctorale.

Le Directeur

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
Pr Modou F
Le Directe
ED-PCS